

# Être masseur-kinésithérapeute auprès de personnes polyhandicapées

RÉF. : 7 174

*La singularité de la personne polyhandicapée nécessite des réponses spécifiques, particulièrement de la part du masseur-kinésithérapeute en raison de la fragilité somatique et de l'importance de la prévention. Dans une institution ou un service qui accueille des personnes polyhandicapées, quelle place les masseurs kinésithérapeutes occupent-ils et comment se positionnent-ils pour répondre au mieux aux besoins des personnes polyhandicapées ?*

## OBJECTIFS

### PRINCIPAL

- Identifier le rôle du masseur-kinésithérapeute, ses missions et sa fonction auprès des personnes polyhandicapées.

### SPÉCIFIQUES

- Enrichir sa pratique professionnelle.
- Savoir se situer au sein d'une équipe pour favoriser la pluridisciplinarité.
- Adopter un accompagnement spécifique à cette population.

## CONTENU

- La personne polyhandicapée, définition et historique de la prise en charge.
- Notions de développement sensorimoteur de l'enfant avec maturation cérébrale : lutte contre la pesanteur et conquête de la verticalité.
- Les déficiences constitutives du polyhandicap : mentales et motrices, neurosensorielles, somatiques ainsi que l'épilepsie, peuvent engendrer de graves surhandicaps notamment viscéraux et orthopédiques, sans oublier la douleur et les comportements-problèmes.
- Les conséquences de l'atteinte cérébrale précoce :
  - Les troubles moteurs et du tonus,
  - Les troubles sensoriels,
  - Les troubles cognitifs,
  - La douleur,
  - Les comportements-problèmes.
- Les réponses à apporter en fonction de l'âge de la personne accueillie :
  - Éducation neuro-motrice,
  - Prévention et lutte contre les troubles orthopédiques,
  - Prévention et lutte contre les troubles viscéraux : respiratoires et digestifs.
- Comment se situer au sein de l'équipe pluridisciplinaire, partager, la soutenir.

## MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

## DATES

### FORMATION INDIVIDUELLE EN INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris • 12 et 13 octobre 2023 (14 heures)  
520 €

Paris • 17 et 18 octobre 2024 (14 heures)  
560 €

## INFOS PRATIQUES

 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

 PUBLIC

Ce stage s'adresse aux masseurs kinésithérapeutes intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

 INTERVENANT

• Luc DESSAIVRE, masseur-kinésithérapeute.

 UNE INFO ? UNE QUESTION ?

Contactez-nous : [formation@cesap.asso.fr](mailto:formation@cesap.asso.fr)

 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.142).